



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission nationale indépendante de
reconnaissance et de réparation des
préjudices subis par les Harkis, les autres
personnes rapatriées d'Algérie anciennement
de statut civil de droit local et les membres
de leurs familles (CNIH)

PRIX DU GÉNÉRAL FRANÇOIS MEYER 2025

MÉMOIRES VIVANTES DES HARKIS



Patrice Georges-Zimmermann

L'HOMME QUI FAISAIT PARLER LES TOMBES

L'incroyable quête d'un archéologue
dans un cimetière oublié



I. LE PRIX

- Présentation du Prix et du Général François Meyer
- Les membres du jury
- Les candidats
 - Productions écrites
 - Productions audiovisuelles et autres

II. LES LAURÉATS

- **Mohamed BIDA**
 - Présentation du lauréat
 - Présentation de son œuvre
 - Entretien avec le lauréat
- **Patrice GEORGES-ZIMMERMANN**
 - Présentation de l'auteur
 - Présentation de son œuvre
 - Entretien avec le lauréat

III. LA CNIH

- Présentation du travail de la CNIH

I. LE PRIX

PRÉSENTATION DU PRIX

C'est dans le cadre du **volet mémoriel** de ses compétences que la CNIH a travaillé à la mise en place d'un prix qui poursuit **deux objectifs** :

- **Encourager le développement d'une activité intellectuelle** promouvant la mémoire et l'Histoire des Harkis ;
- **Témoigner de l'engagement et de la qualité du travail** de celles et ceux qui traitent, d'une façon ou d'une autre, de cette page de l'Histoire.

Ce prix comporte deux catégories distinctes, l'une générale et l'autre promouvant la mémoire des Harkis, chacune dotée de 5000€ par la Fondation des « Gueules Cassées », et par la Fédération nationale André Maginot.

Le jury a décidé que le prix porterait le nom « Général François Meyer », un homme d'une bonté unanimement reconnue qui se dévoua sans réserve à la cause de ses anciens compagnons d'armes, les Harkis.



LE GÉNÉRAL FRANÇOIS MEYER



- Le 20 septembre 2021, le Président Emmanuel Macron lui a remis les insignes du titulaire de la grand-croix de la Légion d'honneur.
- Il est décédé en juin 2022.
- L'histoire de François Meyer nous raconte bien plus que la vie d'un homme : elle nous parle d'humanité, de courage et d'abnégation.

- Né en 1933, le Général François Meyer est marqué dans l'enfance par **l'exode de 1940** douloureusement vécu par sa famille comme par beaucoup de Français.
- Il choisit **Saint-Cyr** après le lycée et participe à la guerre d'Algérie comme jeune officier de spahis entre 1958 et 1962. Il **commande successivement deux harkas**, d'abord comme chef de commando dans le Djebel Amour puis dans le sud Oranais.
- Au terme du conflit, le lieutenant Meyer **regroupe dans un poste militaire français les membres de sa harka** qui veulent partir pour la France, en **contradiction flagrante avec les directives officielles**. Pendant trois mois, il va attendre avec eux un bateau et décidera finalement d'**exfiltrer par ses propres moyens ses hommes et leurs familles** vers la métropole, ce qui lui vaut de tomber sous la coupe des demandes de **sanctions** formulées par le ministre des Affaires algériennes.
- Il parvient finalement à mettre **350 personnes en sécurité** sur la base de Mers-el-Kebir, avant de réussir à les faire embarquer sur un bateau habituellement dédié au transport de moutons.
- De retour en France, il consacre son énergie à **chercher des villages français pour les accueillir**, qu'il trouve finalement en Lozère. Les Harkis qui s'y installent deviennent agriculteurs. Pendant des années, il y passe toutes ses permissions et déploie des efforts inlassables pour aider à leur intégration.

- Il s'emploiera aussi à entretenir la mémoire de ses anciens compagnons d'armes, dans la presse et dans des colloques, publiant un livre à leur sujet en 2005.

LE JURY

LE PRÉSIDENT



- Le jury est présidé par **Monsieur Jean-Marie Rouart**, élu à **l'Académie française** au fauteuil 26, le 18 décembre 1997.
 - **Officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite et commandeur des Arts et des Lettres**, il est **essayiste, journaliste et romancier**.
 - Parmi les nombreuses distinctions liées à ses travaux littéraires, il a reçu **le prix Interallié** en 1977 pour *Les Feux du pouvoir*, **le prix Renaudot** avec son roman *Avant guerre* en 1983 et, en 2022, **le prix Du Guesclin** pour *Napoléon ou la Destinée*.
 - En 1985, il reçoit **le prix de l'Essai de l'Académie française** pour *Ils ont choisi la nuit*, consacré à des écrivains qui se sont suicidés.

Il est accompagné par un autre académicien :

- **Monsieur Andreï Makine**, membre de **l'Académie française**.
 - Andreï Makine est né en Sibérie et grandit avec sa grand-mère qui lui transmettra la culture et la langue française.
 - Il obtient l'asile politique en 1987 en France où il sera **professeur de langue et de culture russe à Sciences Po et à l'Ecole Normale Supérieure**.
 - Il est naturalisé français en 1996 après l'obtention **du prix Goncourt et du prix Médicis pour Le Testament Français**. Il est par ailleurs **lauréat de la grande médaille de la francophonie en 2000**.



LA VICE-PRÉSIDENTE



- **Madame Françoise Dumas, Présidente de la CNIH.**
 - Françoise Dumas succéda à Jean-Marie Bockel à la présidence de la CNIH en mai 2024.
 - Elle fut **députée du Gard** de juin 2012 à juin 2022.
 - Elle fut **Présidente de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée Nationale**.
 - Elle est également **officier de la réserve opérationnelle de la Marine nationale**.

LES MEMBRES DU JURY

- **Président** : Jean-Marie Rouart, Membre de l'Académie française
- **Vice-Présidente** : Madame Françoise Dumas, députée honoraire, présidente de la CNIH
- Madame Rose-Marie Antoine, ancienne directrice générale de l'ONACVG, membre de la CNIH
- Monsieur Serge Barcellini, président du Souvenir Français
- Madame Jeannette Bougrab, conseillère d'État, membre de la CNIH
- Monsieur Alexis Brézet, directeur de la rédaction du Figaro
- Général Christophe de Saint Chamas, gouverneur des Invalides
- Madame Anne Dulphy, professeur d'histoire contemporaine, membre de la CNIH
- Monsieur Jean-Vincent Holeindre, professeur de science politique
- Monsieur François-Xavier Le Pelletier de Woillemont, Conseiller d'État en service extraordinaire, membre du Conseil d'État
- Père Alain Maillard de La Morandais, prêtre
- Monsieur Andreï Makine, Membre de l'Académie française
- Monsieur Denis Mondon, magistrat, membre de la CNIH
- Monsieur René Peter, Président de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)
- Madame Cécile Pozzo di Borgo, ambassadrice, préfète
- Monsieur Patrick Remm, Président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT)
- Madame Marie-Pierre Richer, sénatrice, membre de la CNIH



LES CANDIDATS

Productions écrites par genre et par ordre alphabétique

Œuvres présentées	Auteurs	Editeurs	Genres
<i>13 jours, 13 nuits dans l'enfer de Kaboul</i>	Mohamed BIDA	<i>Denoël</i>	<i>Autobiographie</i>
<i>Abderrahmane Mira – Un destin brisé</i>	Tarik MIRA	<i>Tafat Essai</i>	<i>Biographie</i>
<i>Exilés d'une Autre France, la saveur d'un fruit amer</i>	Fairouz NOUARI	<i>Balland</i>	<i>Roman</i>
<i>Fatima</i>	Abdelhamid TOULABIA	<i>À compte d'auteur</i>	<i>Roman</i>
<i>Harkis – L'exil ou la mort</i>	Taouss LEROUX	<i>Nouvelles Sources</i>	<i>Roman</i>
<i>Je vous ai compris</i>	Jeanne ETTHARI-CEAUX	<i>Non publié</i>	<i>Poème</i>
<i>La Passerelle</i>	Ahcène GUERCIF	<i>L'Harmattan</i>	<i>Roman</i>
<i>La surdité de l'institution à l'égard des Harkis. Après le pardon de 2021, l'affaire de l'annexe 4</i>	Fatima BESNACI-LANCU	<i>L'Harmattan</i>	<i>Essai</i>
<i>Les Hasards exagérés</i>	Baya STREIFF	<i>7^e Ciel Editions</i>	<i>Roman</i>
<i>Les troupes coloniales. Une histoire politique et militaire</i>	Julie D'ANDURAIN	<i>Passées composés</i>	<i>Ouvrage historique</i>

<i>L'enfant d'un AUTRE</i>	Jeanne ETTHARI- CEAUX	<i>Non publié</i>	<i>Poème</i>
<i>L'exil des harkis : À travers l'approche psychanalytique</i>	Mahidine BOUCHAABA	<i>Non destiné à la vente</i>	<i>Essai</i>
<i>L'Homme qui faisait parler les tombes</i>	Patrice Georges- Zimmermann	<i>Robert Laffont</i>	<i>Ouvrage archéologique</i>
<i>Major Abdelkader Kenane, Mes souvenirs de Harkis</i>	Andre KENANE	<i>À compte d'auteur</i>	<i>Biographie</i>
<i>Ma mère dit chut</i>	Yakoub ABDELLATIF	<i>Dacres éditions</i>	<i>Roman</i>
<i>Œuvre juridique</i>	Charles TAMAZOUNT	<i>/</i>	<i>Production juridique</i>
<i>Poésies du matin chantant – Un voyage poétique à travers la vie</i>	Marc BENDJEREM	<i>Les Éditions BOOK ENVOL</i>	<i>Poésie</i>
<i>Tu as fait la guerre d'Algérie ... Pourquoi ?</i>	Paul LAROCHE	<i>Édition des Deux Frères</i>	<i>Biographie</i>

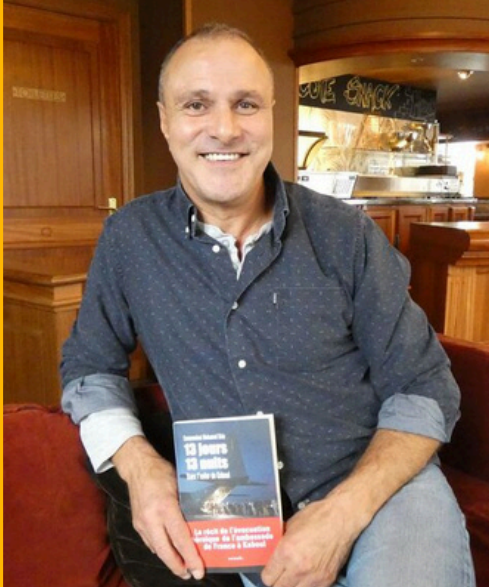
Productions audiovisuelles et autres

Œuvres	Auteurs	Genres
<i>Chœurs de Harkis</i>	Lucien MAILLARD et Jean GRIMAUD	<i>Pièce de théâtre</i>
<i>Les camps de la honte : le récit de Lila</i>	Alice GUIONNET et Lila GIMENEZ	<i>Podcast</i>
<i>Mémoire d'un Harki</i>	Dimitri KORCZAK	<i>Court métrage</i>

II. LES LAURÉATS

PRIX GÉNÉRAL FRANÇOIS MEYER

Mohamed BIDA – 13 jours 13 nuits. Dans l'enfer de Kaboul



- Il devient **chevalier de l'ordre national du Mérite** en 2017 et de la **Légion d'honneur** en 2022, il est également décoré de **plusieurs médailles** de la police nationale, des Affaires étrangères et de la sécurité intérieure.
- Son œuvre a été **adaptée au cinéma** par le réalisateur **Martin Bourboulon**, et a été présenté au **Festival de Cannes**.

- **Mohamed Bida**, né en janvier 1962 à Alma (Algérie) dans une famille originaire de Kabylie, entre au **Ministère de l'Intérieur en 1983 comme gardien de la paix à la Brigade départementale anticriminalité** des Yvelines. Après l'École nationale supérieure des officiers de police (1990), il sert à la **BRI de Versailles** (1991-1997), spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.
- Il rejoint ensuite le **Service de protection des hautes personnalités** (1998) comme adjoint au chef du groupe chargé de la protection des personnalités étrangères, puis le **Groupe de sécurité du Premier ministre** (2000-2006) où il dirige des dispositifs de protection en France et à l'étranger.
- En 2007, il prend la tête du **Pôle gestion des crises au ministère des Affaires étrangères**, supervisant la sécurité des ambassades et des ressortissants français. De 2009 à 2012, il occupe divers postes en **cabinet ministériel** (Ministère de l'Ecologie, Ministère de la ville et du grand Paris), avant de rejoindre la **Direction de la coopération internationale du Ministère de l'Intérieur** (2012-2016).
- De 2016 à 2021, commandant divisionnaire et attaché de sécurité intérieure adjoint à l'ambassade de France en Afghanistan, il joue un rôle clé dans la **coopération sécuritaire et l'évacuation de ressortissants lors de la prise de Kaboul par les talibans**.

Son œuvre



Le **15 août 2021**, les **talibans s'emparent de Kaboul** et plongent la population dans le **chaos**. Tandis que des milliers d'Afghans tentent de fuir, l'**ambassade de France** reste l'**ultime refuge**. Sur place, le **commandant Mohamed Bida et dix policiers doivent protéger et évacuer 500 personnes**, dans un climat d'urgence et de menace terroriste. Alors que les plans d'évacuation échouent, Bida se résout à **négoier seul avec les talibans**. Commencent alors **13 jours et 13 nuits** sans sommeil, durant lesquels ces policiers, diplomates et militaires s'appuient uniquement sur leur courage et leur intelligence pour sauver des vies. Leur détermination permet finalement de mettre à l'abri **2 834 personnes**. Ce récit témoigne à la fois d'**un acte héroïque et d'une grande leçon d'humanité**.

Entretien avec l'auteur, Mohamed Bida

Votre expérience afghane et l'ensemble de votre parcours montre que vous êtes un combattant au service de l'Etat républicain et de la justice. Que doit ce parcours au destin de votre père et son engagement en tant que Harkis ?

J'ai été élevé et éduqué dans le respect des valeurs de la République, dans une société qui n'a pas forcément accueilli mes parents à bras ouverts. Comme d'autres familles "Harkis" ils ont connu l'exil, la relégation dans des camps : Rivesaltes, La Cavalerie, la citadelle de Doullens. Pourtant il n'y avait chez mon père ni amertume, ni rancœur. Il n'a jamais parlé de son passé militaire, encore moins des conditions de son départ, dissimulé avec sa femme et ses trois enfants dans un camion militaire. Mais d'autres s'en chargeaient, parcimonieusement, sous cape, comme si le sujet était tabou, comme si c'était une flétrissure. Pourtant lui, il avançait en portant fièrement son placard de médailles militaires et le drapeau tricolore accroché à la hampe qu'il hissait au-dessus de son épaule, l'étendard des "Anciens Combattants d'Afrique du Nord de Confession Musulmane". Il est resté fidèle à la France, à ses convictions, loyal et reconnaissant vis-à-vis de ceux qui lui ont permis de fuir les exactions commises après le départ de l'armée française. Ce sont des traits de caractère qui disent beaucoup d'un homme, qui a tout perdu, excepté son honneur.

Je me suis construit dans l'ombre de cet homme pour qui la force de l'engagement, était une valeur cardinale, tout comme la rigueur et le dépassement de soi dont j'ai fait mon crédo. J'ai tracé mon sillon face à l'adversité, pour construire ma propre histoire et faire en sorte que son sacrifice n'ait pas été vain, avec chevillée au corps cette phrase prononcée un jour de janvier 1961 par J. Fitzgerald Kennedy : "Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays".

Dans votre livre, vous évoquez votre héritage harki ainsi que les discriminations et violences subies. Le parallèle avec la situation en Afghanistan vécue lors de l'évacuation de Kaboul s'est-il imposé à vous immédiatement durant les événements ?

Le parallèle s'est imposé à moi bien avant les événements d'août 2021. En effet dès mon arrivée en septembre 2016, j'ai été plongé dans une atmosphère qui m'a rappelé l'histoire de mon père, engagé dans l'armée française durant la guerre d'Algérie. J'ai été confronté à la situation de ceux que l'on appelait les "Tarjuman" terme qui signifie interprète en langue dari, ou plus prosaïquement PCRL (Personnels Civils de Recrutement Local). La plupart de ces traducteurs, employés par l'armée française, portaient l'uniforme et participaient aux opérations armes à la main. Au retrait des troupes françaises en 2014, seuls quelques-uns ont obtenu des visas pour la France. Les autres ont été abandonnés à leur sort, vivant dans la crainte permanente de représailles de la part des talibans qui les considéraient comme des traîtres. Sous la pression de quelques bonnes âmes et surtout celle d'officiers de l'armée française ayant servi en Afghanistan, l'Etat français avait décidé de réétudier les dossiers des PCRL, laissant entrevoir à la majorité d'entre eux l'espoir d'un départ imminent vers la France. Mais cet espoir a été vite douché par les restrictions imposées à l'étude des cas et la lenteur des procédures. Mais plus encore c'est le manque d'empathie, l'indifférence de ceux qui étaient chargés de ces examens qui m'avaient frappé. Evidemment, je n'ai pu m'empêcher de faire le parallèle avec la situation des Harkis, même si le contexte et leurs statuts sont différents. J'étais indigné de constater le traitement qui avait été réservé à ce petit millier d'hommes qui avait servi la France, alors que chaque année près d'une dizaine de milliers afghans entrés illégalement en France bénéficiaient de la procédure d'asile sans difficultés. L'histoire se répétait me disais-je, en pensant à ces nombreuses familles de Harkis maintenues dans des camps d'enfermement, dans des conditions indignes, sans accès à l'emploi, alors que des ouvriers agricoles saisonniers algériens étaient recrutés chaque année et hébergés dans des logements plus dignes.

Mais c'est en 2021 que mon "héritage harki" allait provoquer chez moi une prise de conscience et devenir une évidence concrète de mon engagement. Après la signature des Accords de Doha en 2020, qui scellaient le destin de l'Afghanistan, le retour au pouvoir des talibans était inéluctable. Au-delà de la problématique des PCRL, se posait la question des personnels afghans de l'ambassade de France, les ADL (Agent de Droit Local) comme on les appelait communément. Ces employés étaient en majorité des musulmans chiite de l'Ethnie Hazara dont le recrutement était privilégié pour aider cette communauté victime de discrimination dans la société afghane et cible des attaques terroristes conduites par les fondamentalistes talibans ou leurs proxys. Dans un premier temps l'administration française avait envisagé d'aider ces personnels à quitter l'Afghanistan non pas vers la France mais vers des pays limitrophes, afin de mieux "amortir" le choc d'un inévitable déracinement culturel et sociétal. Longtemps je me suis demandé si c'était bien la préoccupation d'un probable "déracinement" qui avait présidé à l'émergence de cette idée saugrenue. Elle n'a d'ailleurs pas obtenu l'adhésion des intéressés qui n'ont pas du tout apprécié cette manœuvre dans laquelle ils voyaient une tentative d'abandon. Finalement la décision a été prise de relocaliser en France les personnels de l'ambassade et leurs familles ainsi que toute personne ayant un lien contractuel présent ou passé, avec l'Etat français. Nous étions au tout début de l'année 2021, et ces opérations de relocalisation devaient être réalisées avant le départ définitif des troupes américaines et de l'OTAN, fin août. Elles étaient planifiées à partir de vols commerciaux réguliers et échelonnées sur plusieurs semaines à partir du Printemps. Cette initiative française a été critiquée sévèrement par les chancelleries occidentales et certaines ONGs françaises œuvrant en Afghanistan. Elles jugeaient que la France faisait montre d'un pessimisme excessif, alors que les talibans donnaient des gages tangibles pour une transition politique pacifique. On sait aujourd'hui ce qu'il est advenu de ces garanties.

Beaucoup d'ADL se posaient des questions, faisaient part de leur anxiété à quitter leur pays pour un territoire lointain, physiquement, culturellement. Au cours d'une des réunions d'information avec les ADL, j'ai pris l'initiative de leur faire part de mon expérience, celle de mes parents qui avaient dû quitter l'Algérie en juillet 1962 pour sauver leurs vies et celles de leurs trois enfants dont moi, à peine âgé de six mois. Leur dire l'espoir d'un avenir radieux pour leurs enfants qui grandiront et étudieront dans une société apaisée, et qui un jour peut-être représenteront la France à l'étranger. C'est ainsi que tout au long du processus de planification j'étais à leur côté, jusqu'à leur départ pour la France.

Je me suis mobilisé sans réserve avec constamment à l'esprit l'histoire de mes parents qui avaient dû quitter leur pays contraints et forcés. Je me sentais redevable au drapeau français que je portais à travers mon badge sur la poitrine, redevable à la France, à ces officiers de l'armée française qui au nom de l'honneur et de la fraternité d'armes avaient désobéi aux ordres et acheminé avec eux en France, des centaines, des milliers de Harkis et leurs familles. Ils les avaient soustraits au sort funeste qui leur était réservé, et sauvé d'un massacre annonçait dont on ignore précisément encore aujourd'hui le nombre de victimes.

C'est avec le sentiment du devoir accompli que le dimanche 15 août 2021, je me préparais à quitter l'Afghanistan. Notre mission avait été menée à son terme et il ne nous restait plus qu'à rejoindre l'aéroport où un avion militaire français allait nous rapatrier chez nous, en France. Le destin allait en décider autrement et me projeter dans le décor d'une tragédie que nous avions vu venir, mais pas aussi prématurément. Des milliers d'afghans terrorisés par le retour des talibans se ruaient vers l'aéroport et la zone diplomatique où ils s'amassaient devant le portail de l'ambassade de France. Hurlant leur détresse ils imploraient la France de les sauver, de les emmener loin de ce cauchemar. Durant plusieurs mois je m'étais mis à la place de mes parents, leur histoire guidant mon action. Là soudainement, toute proportion gardée, je me retrouvais dans la posture de l'un de ces officiers de l'armée française qui avait fait le choix de désobéir pour sauver ses hommes et leurs familles. Le contexte était différent, car ces personnes n'avaient aucun lien avec la France et que dans l'absolu elles n'avaient pas vocation à partir. A aucun moment il n'avait été envisagé d'évacuer une population de son propre pays. Mais, quand on est le pays des droits de l'Homme, on ne peut simplement pas tourner le dos à la détresse humaine.

Dans l'épilogue, vous décrivez votre retour en France après ces semaines marquées par la violence, l'angoisse et une tension extrême, non pas comme un soulagement immédiat mais presque comme un état de déconnexion, d'irréalité. L'écriture vous a-t-elle permis d'entamer une forme de catharsis ?

En général, les personnels qui reviennent de théâtre d'opérations, bénéficient d'une période de décompression, un sas qui permet de faciliter la transition entre des situations extrêmes et un retour à une vie normale.

L'urgence dans laquelle nous avons agi n'avait pas permis de profiter pleinement de ce dispositif. Quand bien même, je considérais que j'avais eu beaucoup de chance de rentrer chez moi, en France, dans mon pays, au milieu des miens. D'autres avaient dû fuir leur maison, leur terre. D'autres étaient morts sur le champ de bataille, au bord d'une fosse septique à ciel ouvert, là où quelques heures plus tôt nous nous trouvions mes camarades et moi, là où un kamikaze avait décidé d'emporter avec lui des dizaines de vies innocentes. Les jours qui ont suivi mon retour en France, j'ai apprécié et savouré la moindre seconde du temps qui passait. Je me suis reconnecté à une réalité, à la routine d'une vie paisible et sereine, loin du tumulte et du chaos auxquels personne ne devrait aspirer.

L'écriture du livre, qui se veut avant tout un témoignage, ne s'est pas imposée à moi comme une évidence. Quoi qu'il advienne en Afghanistan je prenais ma retraite le 1er septembre 2021 et mes projets étaient surtout de m'occuper de ma famille, mes petits enfants à qui j'avais fait la promesse d'organiser quotidiennement leurs déjeuners et ma nièce orpheline que ma femme et moi avions décidé de recueillir. J'avais aussi le secret désir d'écrire, plutôt des romans policiers, des histoires de flics, de celles que j'avais connues durant les vingt années que j'avais passé dans la lutte contre le grand banditisme au sein de la police judiciaire. Mais devant la page blanche, je ne pouvais détacher mes pensées des événements extraordinaires que j'avais vécus. Inexorablement, ils revenaient à la surface. J'entendais les rafales d'armes automatiques, les détonations, le boucan des hélicoptères qui ont accompagné durant cinq années mes jours et mes nuits. Je revoyais les visages poussiéreux, déformés par la peur et la douleur des êtres martyrisés au bord de ce canal. Une tragédie se déroulait sous les yeux d'une communauté internationale pétrifiée par l'ampleur de la catastrophe. Il n'y avait ni média pour informer, ni ONG pour assister ou s'indigner. Seuls des hommes et des femmes qui écopaient à la petite cuillère l'eau du navire Afghanistan qui sombrait. Les jours passaient et les souvenirs me hantaient au point que j'ai décidé de raconter ce que j'avais vécu et de partager les émotions et sentiments qui m'avaient submergé. Je ne saurais dire si cet exercice a été pour moi une forme de catharsis. Au cours de ma carrière j'ai été confronté à bon nombre de situations qui m'ont marqué par l'intensité et la décharge émotionnelle qu'elles procurent. Celle-ci est différente par bien des aspects et se distingue surtout par la dimension personnelle qu'elle a revêtue.

Votre livre a été porté à l'écran :

- **Qu'est-ce que cette adaptation cinématographique apporte selon vous, de différent ou de complémentaire par rapport à votre ouvrage ?**
- **Qu'avez-vous ressenti en le découvrant à l'écran et en apprenant qu'il allait être présenté à Cannes ?**

L'adaptation cinématographie donne beaucoup plus de relief au récit. Plus que les mots, les images et l'ambiance que le réalisateur Martin Bourboulon a su restituer lui donnent une autre dimension et projettent le spectateur dans une véritable dramaturgie. A travers les différents personnages c'est une histoire à hauteur d'homme qui s'écrit. Les sentiments sont palpables, s'entrechoquent même entre doute, détermination, peur, courage, démission, abnégation révélant les êtres jusqu'au bout de leur engagement.

Bien avant l'annonce d'une projection à Cannes, j'étais déjà très agréablement surpris que le cinéma s'intéresse à mon livre. Quelques sociétés de production se sont manifestées auprès de mon éditeur dès la publication de l'ouvrage en septembre 2022, ce qui pour un auteur novice comme moi est exceptionnel, tout comme être publié d'ailleurs. Mon choix s'est très vite orienté vers un quatuor d'hommes de cinéma qui n'ont pas vu l'opportunité de réaliser un grand film d'action, mais de porter à l'écran une histoire où la trame principale est le sens de l'engagement d'hommes de devoir et l'humanité qui s'en dégageait. Les producteurs Dimitri Rassam (Chapter 2) Ardavan Safaé (Pathé), le réalisateur Martin Bourboulon, le scénariste Alexandre Smia ont eu à cœur de proposer au public une histoire qui fait sens dans un monde qui se fissure.

L'annonce de la sélection au festival de Cannes, l'un des plus prestigieux au monde, a été évidemment une immense joie pour moi. J'étais heureux pour l'équipe du film qui s'était impliquée dans un projet cinématographie avec la volonté d'être à la hauteur des messages, dont elle se sentait dépositaire. La première projection a été pour moi un choc. J'ai été littéralement happé par ce film puissant, bouleversant, qui m'a renvoyé dans une réalité que j'espérais derrière moi. J'étais suspendu à chaque scène en me demandant à quel moment tout cela aller basculer dans le néant, alors que je connais l'histoire et surtout la fin.

PRIX GÉNÉRAL FRANÇOIS MEYER

Patrice GEORGES-ZIMMERMANN – L'homme qui faisait parler les tombes



Ouvrages / Monographies / Directions d'ouvrages

- *La chapelle Notre-Dame de Lemboulary de l'abbaye de Moissac (Tarn-et-Garonne)*. L'Harmattan, Paris, dir, 2020.
- *L'église Saint-Jean-Baptiste de Manses (09) et ses sépultures*. dir, 2018.
- *Le cimetière médiéval de Marsan (Gers) : lecture archéothanatologique*. P. Georges-Zimmermann & S. Kacki, 2017.
- *Les sépultures prestigieuses de l'église Notre-Dame de Cléry-Saint-André (Loiret)*. Étude pluridisciplinaire du caveau de Louis XI. Dir. P. Georges-Zimmermann, 2015.
- *Armand Viré, la science est une aventure*. C. Fraïsse, P. Georges-Zimmermann, J. Vincent. Moissac, 2015.
- *De corps en corps : traitement et devenir du cadavre*. (éd. I. Cartron, D. Castex, P. Georges-Zimmermann, M. Vivas, M. Charageat) Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 2010.

- Né le 21 août 1970 à Speyer (RFA), **Patrice Georges-Zimmermann** est **ingénieur et chargé de recherche à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)** depuis 2002. **Archéo-anthropologue** de formation, il y conduit des recherches sur **les pratiques funéraires et la gestion patrimoniale des vestiges humains**. Il est également **membre de l'UMR CNRS 5608 – TRACES**, au sein des équipes Terrae et Pôle Afrique.
- Depuis 2022, il est chercheur collaborateur au **Groupe de Recherche en Science Forensique (GRSF)** de l'Université du Québec à Trois-Rivières (Canada), où il explore les interfaces **entre archéologie et sciences forensiques**. Il est aussi expert judiciaire et membre de la **Compagnie des Experts de Justice en Criminalistique (CEJC)** depuis janvier 2024.
- Engagé au service de la collectivité, il est **officier de réserve opérationnelle de la Gendarmerie nationale** depuis 2010 et sapeur-pompier volontaire expert au SDIS 82, contribuant à la sauvegarde des biens culturels dans le Tarn-et-Garonne.
- **Docteur en archéologie de l'Université Toulouse Jean-Jaurès**, il a soutenu en 2020 une **thèse dirigée par François-Xavier Fauvelle** (Collège de France), distinguée par **une mention spéciale du Prix de thèse 2021 de la MSHS de Toulouse**. Il est également **auditeur de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN)**, promotion Charles de Foucauld (2013).

Son œuvre



Entre 1962 et 1964, des harkis et leurs familles ont vécu dans des conditions indignes au **camp de Saint-Maurice-l'Ardoise**, où **soixante-dix personnes**, majoritairement **des enfants**, ont trouvé la mort et furent enterrées dans un **cimetière aujourd'hui disparu**. **Soixante ans plus tard**, l'archéologue **Patrice Georges-Zimmermann** part à la recherche de ces traces effacées, offrant à travers l'archéologie contemporaine **justice, mémoire et dignité à ces oubliés de l'Histoire**.

Entretien avec l'auteur, Patrice Georges-Zimmermann

Vous écrivez que le dossier des tombes oubliées de Saint-Maurice-l'Ardoise a en quelque sorte bouleversé votre vie. Qu'est-ce qui vous a poussé à en faire un récit ?

Les opérations archéologiques que je mène habituellement concernent des sépultures d'individus dont je n'ai pas l'identité, dont je ne connais pas les membres de la famille. Elles sont anciennes. Le temps a fait son effet et la douleur de la perte de ces êtres a disparu. Pour le cimetière du camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, c'était tout le contraire. Et il me semblait important de montrer combien les chercheurs en général et les archéologues en particulier, s'ils paraissent froids dans l'exercice de leurs tâches techniques, ne sont pas imperméables au monde qui les entoure et aux rencontres qu'ils font. Plus que toute autre, cette opération m'a amené à rencontrer des gens aux parcours extraordinaires.

Vous décrivez l'archéologie préventive comme une avancée décisive. En quoi l'est-elle selon vous, et comment concilier cet essor avec les enjeux qu'elle soulève, notamment autour de l'état des corps que vous évoquez dans votre livre ?

La méthodologie de l'archéologie préventive, c'est-à-dire la mise en œuvre de moyens mécaniques pour pouvoir avoir une lecture du sol – rien n'apparaissait plus en surface – a été décisive dans ce dossier, à l'instar de nombre de dossiers judiciaires qui font la une des journaux. Malgré ce que les gens croient, si certains instruments ou technologies peuvent nous aider, rien ne vaut de mettre les mains dans la terre, ou plutôt de l'enlever pour avoir une lecture du sol à la recherche, non pas des os, mais des fosses qui ont été creusées pour y placer les défunts. Ces traces de creusement ne disparaissent pas avec le temps.

Comment êtes-vous parvenu à concilier, dans votre travail, la dimension archéologique avec les enjeux mémoriels encore sensibles ?

Cette partie du travail n'a pas été la plus difficile pour moi pour plusieurs raisons. Mes origines, des deux côtés du Rhin, m'ont poussé très tôt à avoir une réflexion sur les enjeux mémoriels. Mais je suis surtout expert judiciaire. Je travaille sur des cas aussi sensibles que celui dont cet entretien est l'objet. Je vois les proches des victimes et je me rends compte combien la découverte du corps est importante pour apaiser les esprits, primordiale pour continuer à avancer. On parle du travail du deuil en psychanalyse. Les enjeux mémoriels sont du même ordre à l'échelle d'une population. Et dans une démarche citoyenne, c'était ma façon de participer au mouvement de réparation envers les Harkis.

À la fin de votre ouvrage, vous écrivez que la fouille des tombes oubliées de Saint-Maurice-l'Ardoise n'est qu'une étape. Quelle pourrait être la suite de ce travail : une nouvelle enquête, un autre livre ?

Ce n'est plus un secret (ça l'était au moment de l'écriture), je suis aussi intervenu sur le dossier douloureux du cimetière de Rivesaltes. D'autres cimetières demeurent à découvrir, selon la même méthodologie. Mais beaucoup d'autres choses peuvent être faites pour préserver la Mémoire de cette période de l'histoire de France dont les Harkis ont été les acteurs et les victimes. J'aimerais m'investir dans une archéologie des vestiges des camps, en profitant des témoins qui existent encore. Il pourrait y avoir un aspect "archéologie expérimentale" en faisant des aller-retours entre les témoignages et les traces matérielles. L'implication des témoins de ces camps dans cette démarche pourrait aussi aider à réparer. Un autre livre n'est donc pas exclu.

III. LA CNIH

La Commission nationale indépendante des Harkis tire son origine dans **la loi du 23 février 2022**. Elle est le résultat de l'impulsion donnée par le Président de la République le 20 septembre 2021 lors de sa demande de pardon aux Harkis.

LES DEUX VOLETS DE LA COMMISSION

- **Le volet « réparation »**, dans le cadre duquel la CNIH indemnise les Harkis et leurs familles passés dans les structures d'accueil et d'hébergement.
- **Le volet « reconnaissance »**, qui représente un travail historique, mémoriel et prospectif.

LE VOLET RÉPARATION

- La CNIH supervise le dispositif de réparation mis en place et opéré par **l'ONaCVG** (Office nationale des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre). Ce dispositif propose une indemnisation à tous les Harkis et leurs familles ayant séjourné dans les camps, hameaux de forestage ou autres types de sites offrant droit à réparation, à hauteur de :
 - **2000 €** pour moins de trois mois,
 - **3000 €** pour les séjours de plus de trois mois mais de moins d'un an,
 - **1000 €** par année supplémentaire de séjour.
 - **4000 €** par année de séjour passée dans les camps de Bias et de Saint-Maurice-l'Ardoise (décret du 20 mars 2025)
- Au 1er octobre 2025, on compte environ demandes reçues, et plus de traités dont:
 - **25 074** personnes indemnisées
 - **5977** dossiers rejetés
 - **2532** recours gracieux présentés
 - **201 468 000 € d'indemnisations versées**
 - **8937 €** d'indemnisations en moyenne
- **Les décrets ouvrant droit à réparation :**
 - Décret n° 2023-890 du 21 septembre 2023 : Ajout de 45 sites supplémentaires à la liste des structures d'accueil et d'hébergement
 - Décret n° 2025-882 du 3 septembre 2025 : Ajout de 37 sites supplémentaires à la liste des structures d'accueil et d'hébergement

LE VOLET RECONNAISSANCE

- Le travail de reconnaissance recouvre beaucoup d'activités très variées. L'objectif est de **recueillir et mettre en valeur la parole des Harkis**, afin d'**apaiser les mémoires** et d'**inscrire leur destin tragique et singulier au roman national français**. Parmi ses activités notables :
- **Le travail d'expertise historique** tel qu'il a mené à la proposition d'ajout de nouvelles structures d'accueil.
- **Ses déplacements réguliers** : La CNIH s'est déplacée régulièrement, afin de rencontrer les Harkis et leurs familles, sur **32** sites différents. Elle a fait le choix de dialoguer avec tous les représentants d'associations de Harkis qui y sont disposés.
- **Le traitement des demandes issues du terrain** (et relayées pour le reste dans le rapport d'activité de la Commission) et en particulier :
 - La signature du protocole DILCRAH-CNIH le 23 février 2022, visant à faciliter la procédure de plainte pour les Harkis et leurs descendants victimes de harcèlement ou de discrimination.
 - La convention tripartite entre le Souvenir français, l'ONaCVG et la CNIH, signée le 19 avril 2023 et ayant vocation à contribuer à la rénovation de sépultures abandonnées d'anciens Harkis dans les cimetières communaux
 - Le lancement d'un travail conjoint avec le ministère de la Culture, afin de répondre à la demande plusieurs fois identifiée d'amélioration de la visibilité et de la promotion de l'histoire des Harkis dans les différents secteurs de la culture.
- **Le lancement du site internet harkis.gouv.fr** : opérationnel depuis le 16 mai, le site est pensé pour contribuer à la construction d'une mémoire apaisée. Ce site de référence sur l'histoire des Harkis contient du contenu pédagogique et historique relu par les spécialistes et par des représentations d'associations. Au service des Harkis et de leur mémoire, ce site poursuit les objectifs suivants :

- fournir des actualités sur le travail de la CNIH, dans une démarche de **transparence** ;
 - mettre des **éléments scientifiques et pédagogiques** à disposition de tous, et en particulier du public scolaire, dans le but de mieux faire connaître l'histoire des Harkis, et de l'intégrer au mieux au récit national ;
 - permettre aux Harkis et à leurs familles de déposer des **témoignages** de toute nature, ayant vocation à être publiés sur le site.
- La création du **Prix du Général François Meyer**, Prix de la CNIH.
 - **Les projets liés à la conservation et la mise en valeur des témoignages précieux des Harkis et leurs familles :**
 - La signature d'un protocole d'accord pour le recueil des témoignages oraux des Harkis et de leurs familles dans les Alpes Maritimes.
 - Le partenariat avec le Service historique de la défense et la Documentation française pour le recueil de témoignages dans un studio éphémère mis en place près des locaux de la commission.
 - **Le lancement d'un travail conjoint avec l'ONF**, dans l'optique de développer le travail de mémoire lié aux hameaux de forestage.
 - **Le mandat d'expertise historique 2024**, qui donne aux historiens la missions ambitieuse d'établir, à terme, un **bilan d'ensemble des conditions de vie** qu'ont connues les Harkis et leurs familles à leur arrivée en France **à l'intérieur des structures mais aussi en dehors de celles-ci**.
 - Le mandat d'expertise préconise qu'une attention spéciale soit portée aux sujets suivants : les conditions de scolarisation et la perte de chance ; les difficultés particulières des femmes ; la vie en dehors des camps et des hameaux, avec les souffrances et les réussites qui y sont attachées.
 - L'année 2025 devra permettre de poursuivre les ambitions de ce mandat d'expertise et de produire des travaux s'intéressant aux conditions de vie des Harkis en dehors des structures d'accueil.

Tableau de bord des activités de la Commission au 1er octobre 2025

Nombre de commissions « Réparation »	44	Principal 44 CEDH 5
Nombre de dossiers présentés	32 569	
Nombre de personnes indemnisées	25 074 (dont recours)	
Nombre de dossiers rejetés	5 977	
Nombre de recours gracieux présentés	2 532	
Montant total des indemnisations	201 468 000€	Principal 197,252 M€ Dont recours 15,867 M€ CEDH 4,216 M€
Montant moyen de l'indemnisation	8 937€	
Âge moyen d'indemnisation	65 ans et 4 mois	Principal 65,4 CEDH 85,07
Durée moyenne de séjour indemnisée	5 ans	
Nombre de Harkis ou de descendants dont la parole a été écoutée	453	
Nombre d'articles de journaux, de reportages radio et TV	116	
Nombre de visites de terrain effectuées	32	
Nombre de candidatures pour le Prix annuel de la Commission 2025	21	
Nombre d'associations / sites référencés	33	
Nombre de témoignages publiés sur le site harkis.gouv.fr	131	
Indicateur de fréquentation du site harkis.gouv.fr en nombre de visiteurs	346 169	
Indicateur de fréquentation du site harkis.gouv.fr en pages vues	1 471 293	

